

Le Chavannus

notre journal - votre actualité - des textes - notre histoire

ÉDITORIAL

Les décorations sont ressorties des cartons,
 Les magasins sont pleins de skis de location,
 Le bois est entassé à l'entrée de l'hiver,
 Pas de doute, on y est, 2013 est derrière.
 Noël est à nos portes, Télé-Dôle est inquiet,
 La couche de fond est fine, les dameuses à l'arrêt.
 Le squat débarrassé, le voisinage dort en paix,
 Les gosses à Chavannes-Centre font la liste des jouets.
 Les changements d'horaire n'ont rien changé du tout,
 Les grands chefs de projets doivent être à moitié fous.
 Cessons là de râler, respirons un bon coup!
 2014 est là et il n'attend que vous.

Voilà un petit cadeau de votre journal local pour tous les enfants qui en ont marre de réciter chaque année les mêmes poèmes devant le sapin.

Toute l'équipe rédactionnelle de votre Chavannus vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année et se réjouit de vous retrouver l'année prochaine pour vous narrer la suite des fantastiques aventures de notre beau village. Bonne lecture et bel hiver à toutes et tous.

Que la magie des fêtes de Noël redonne quelque espoir en ce monde.

La rédaction



CELA ARRIVERA DEMAIN

20 déc. - 6 jan.	Vacances d'hiver
21 décembre	Noël des enfants dans la cour Failletaz
10 janvier	Petit Nouvel-An à la cabane de la déchetterie
24 janvier	Indépendance vaudoise (215e anniversaire)
9 février	Votations
21 fév. - 3 mars	Relâches
29 mars	Troc (salle communale)

L'hiver - 21 décembre à 18h12



SOMMAIRE

Page 2	Conseil communal - Municipalité
Page 3	École
Page 4 - 5	Le squat
Page 6	Tribune libre - Harmonie Terre Sainte
Page 7	Chronique Immobile
Page 8	La chronique de l'Arpenteur

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 9 octobre 2013

Sylvie Comment est assermentée suite à la démission de Jules Willi, qui a quitté notre commune.

La modification du règlement du SDIS ainsi que le transfert de la parcelle où est situé l'EMS de la Clairière à Mies d'une société coopérative à une Fondation sont approuvés.

Arrêté d'imposition 2014 : le taux d'imposition est maintenu à 59 centimes de l'impôt cantonal.

Programme des investissements régionaux (PIR) : M. Bernard Penel, membre du Comité de direction au sein du Conseil régional, présente ce programme. Plusieurs questions sont posées sur l'évolution de la liste

des projets dans le temps, du faible nombre de projets touchant directement notre commune, sur la forte augmentation prévue (+ 30'000) des habitants de notre district à moyen terme notamment. Ce préavis est finalement approuvé par 14 oui, 8 non et 7 abstentions.

Divers : La Municipalité informe que le projet Piscine-patinoire à Coppet va être présenté à l'ASCOT, que l'AJET a organisé un camp d'été fréquenté quasiment à 100%, que l'USTS invite chaque village à assister à un match gratuitement, qu'un débat d'idées (amélioration de la vie dans notre village) aura lieu le 30 octobre et que la soirée des nouveaux habitants et majoritaires

MUNICIPALITÉ

Succès de la séance débat du 30 octobre 2013

C'est à l'initiative de quelques Conseillers communaux que la Municipalité a organisé une séance débat avec pour thème : améliorer la vie quotidienne des habitants de Chavannes-de-Bogis.

L'objectif de cette soirée était d'écouter les habitants afin qu'ils expriment leurs attentes et qu'ils fassent des suggestions. Il n'était pas question d'entrer dans un débat contradictoire mais de lister toutes les idées réalisables par la commune ou non.

Afin de gérer cet échange d'idées, nous avons fait appel à un modérateur : M. Laurent Bonnard, journaliste, qui a joué son rôle à la perfection.

Ce sont environ 60 habitants qui se sont déplacés pour nous soumettre leurs idées.

Un peu plus de 50 suggestions ont été listées et à la fin de la réunion les participants ont disposé de 3 suffrages pour cocher la ou les propositions qu'ils jugeaient les meilleures.

Actuellement le dépouillement est encore en cours mais nous pouvons déjà signaler que ces suggestions seront réparties sous environ 9 chapitres. Chaque proposition sera accompagnée d'une information permettant d'identifier quelle est l'autorité pouvant décider la réalisation.

A ce jour, nous pouvons déjà identifier quelques idées qui ont obtenu le plus de suffrages : déchetterie, transports publics, nuisances sonores de l'autoroute, place du village, boîte postale au centre du village.

Une fois le dépouillement entièrement terminé, une information complète sera transmise aux participants et un article paraîtra dans un prochain Chavannus.

Accueil des nouveaux habitants

« Immémoriale tradition » à la mi-novembre, écrivait le Chavannus de l'hiver dernier.

Alors, cette année encore, la Municipalité a invité les nouveaux venus pour leur présenter les sociétés locales, leurs activités, ainsi que les autorités communales. Ce moment de convivialité a permis aux nouveaux arrivants de faire connaissance, d'exprimer leur première impression sur le village et de partager une délicieuse fondue, préparée fidèlement par les membres de la Société de développement.

Les habitants des chemins des Amandiers et de la Prairie ont été nombreux à répondre à l'invitation, mais les « majoritaires », les jeunes qui ont atteint la majorité civique, se sont tous abstenus.....

La Municipalité hésite entre le désabusement et la déception, mais surtout s'interroge : comment montrer à ces jeunes qu'elle s'intéresse à eux, à leurs préoccupations, s'il n'y a jamais de rencontre ? Comment leur montrer qu'ils font partie d'une communauté, qu'ils ont obtenu des droits civiques et que leur voix a du poids.

Il reste une année pour trouver une formule plus attrayante. Musicale ? Sportive ?

Et si ces jeunes, malgré les soucis liés à leur formation ou à leur futur, malgré le manque de temps, exprimaient leurs envies, leurs opinions, quelles belles rencontres seraient possibles !

est fixée au 14 novembre.

«Propositions individuelles» : problème du nouveau giratoire des Champs Blancs déjà surchargé mais situé sur la commune de Founex, demande de déplacer les activités sportives dans la salle lors des conseils, remplacement du responsable de la déchetterie arrivé à la retraite, murs anti bruit de l'autoroute, benne à plastique, remplacement du sapin près du banc sur le chemin de la Versoix, installation d'un panneau interdisant l'accès à la route de la Sallivaz pour les automobilistes arrivant depuis le milieu du village. La diversité des sujets abordés est impressionnante !



ET PENDANT CE TEMPS, DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE : LES MINI-LIVRES

Concours de mini-livres

L'Établissement Primaire de Coppet organise un concours obligatoire de mini-livres pour toutes les classes de 1P à 8P de l'établissement.

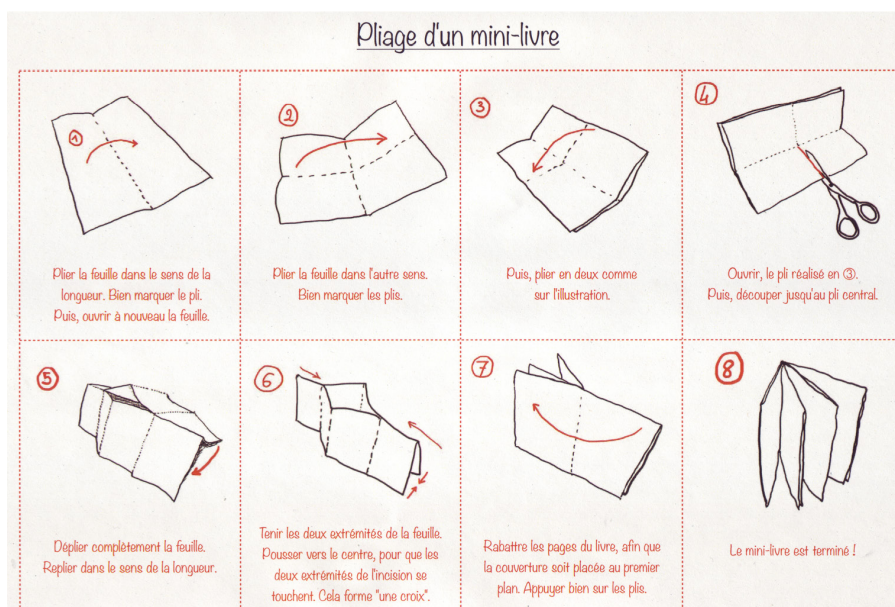
Chaque classe réalisera une collection de mini-livres composée de 5 livres au minimum et 12 au maximum.

Chaque collection de classe devra inclure dans son texte 10 mots imposés:

cime, écorce, rouillé, écume, cirrus, cerf-volant, éberlué, grotte, salsifis, Galilée.

Chaque mini-livre sera composé d'au moins une illustration par double page. Ces illustrations seront créées par les élèves (dessins à la main scannés, dessins réalisés à l'ordinateur, photographies prises par la classe) ou trouvées sur Internet.

Les mini-livres seront réalisés en classe sur feuille A4 puis pliés selon le mode d'emploi des mini-livres ci-joint:



Les mini-livres créés par les classes seront à remettre pour le 3 décembre 2013 au secrétariat des écoles.

Le jury sera composé du conseil de direction ainsi que du groupe de travail constitué d'enseignants.

Les classes gagnantes seront récompensées.

Les résultats seront proclamés durant le mois de décembre 2013.

Par la suite, un exemplaire de chaque collection sera mis à disposition à la bibliothèque des Rojalets.

UN SQUAT APPELÉ « LE RUCLON »

C'est l'histoire d'un squat installé dans notre petit village vaudois dont une partie des habitants et voisins avaient décidé qu'il en serait autrement, à l'image des Gaulois dans la Rome antique...ils ne se laissèrent pas faire !

Un beau jour de janvier 2013, quelques individus aux allures patibulaires s'installaient progressivement dans cette vieille ferme abandonnée sise au chemin de la Repentance 9 de notre cher village. Dès lors, cet endroit allait devenir le berceau d'une ultime occupation illégale par ce que l'on appelle communément « des squatteurs ». Pour rappel et information, la définition de ce terme selon le dictionnaire Larousse 2006 est: personne sans abri qui occupe illégalement un logement vacant ou destiné à la destruction.

En Europe, quelques sites Internet (<http://fr.squat.net>, <http://www.darksite.ch>, <http://fuckoff.keuf.net/portal>, se portent garant de relater les histoires d'évacuations et autres méfaits subis par ces marginaux, mais aussi de parler des concerts sauvages et autres animations qu'ils organisent par intervalles réguliers dans les sites qu'ils occupent. Force est de constater, en lisant les contenus de ces sites, qu'une révolte haineuse de notre société capitaliste de consommation anime clairement les squatteurs du monde entier à vivre en marge de celle-ci !

Ces mouvements de squatteurs se composent d'individus de tous horizons et de tous niveaux sociaux, néanmoins on ne trouve que très peu de squatteurs âgés de plus de 35-40 ans, forcément, au vu des conditions d'hébergement qu'ils s'imposent parfois, nul doute que cela doit finir par user les plus réticents et les plus endurcis! En combinant le froid, l'humidité, l'insalubrité, le manque d'eau courante, le manque de chauffage, le manque d'hygiène, la cohabitation parfois difficile entre tous et finalement les aléas liés à un choix de vie pour le moins couillu, pas franchement de quoi motiver les plus vieux à croire qu'un jour meilleur viendra en vivant ainsi.

Pourtant, à écouter leurs revendications et à observer leur mode de vie ainsi que leurs interpellations écrites sur les façades des bâtiments qu'ils occupent illégalement, on croirait presque qu'ils sont heureux. La réalité est toute autre et cette appréciation n'engage que moi,



mais en presque 9 mois de voisinage forcé, je n'ai croisé que des gens dont les regards étaient vides de sens, noyés dans l'alcool, embrumés par le froid, fatigués par le manque de sommeil. Des gens négligés, pouilleux, mal habillés qui commençaient beaucoup de choses mais n'en terminaient aucune ! Des gens qui vagabondaient le long de nos routes, sacs au dos et une canette à la main, allant prendre le bus pour les uns et dans l'espoir qu'une voiture les prenne en stop pour les autres... Une vie de bohème quoi, mais avec un idéal bien difficile à percevoir !

Pour l'anecdote, j'ai moi-même eu l'opportunité d'avoir dans ma famille un membre proche, qui fut squatteur et anarchiste à ses heures, et qui ne manquait aucune occasion lors de nos réunions de famille, pour descendre en flèche tout ce que nous représentions à ces yeux et en particulier son propre père. Cet individu, dont je garderai secret le lien de famille, a bénéficié pendant de longues années « d'errances philosophiques », du soutien financier absolu et total de son père « carriériste », ce qui lui permettait ainsi de vivre sans travailler et sans se soucier de quoi serait fait le lendemain. C'était là la plus belle forme d'hypocrisie...

Mais revenons-en à nos moutons de la Repentance 9. Donc pendant presque 9 mois, nous, voisins directs avons eu à subir toutes sortes de nuisances, certaines anecdotiques, d'autres rageantes ! Pour n'en citer que quelques unes :

- Feux sauvages de poubelles et détritres en tout genre sur le devant de la ferme;
- Emanation d'odeurs nauséabondes de plastiques brûlés dans les fourneaux improvisés;
- Accumulation de déchets en tout genre finissant par former de petites collines d'immondices aux dos de nos propriétés;
- Animaux de basse-cour (cochons, poules) se prome-



nant librement sur nos propriétés et chemin d'accès;

- Chiens en liberté déféquant un peu partout et s'emparant de chaussures laissées à l'entrée de nos bâtisses;
- Accumulation de bric-à-brac sur tout le pourtour de la propriété occupée rendant les lieux pas du tout agréables visuellement;
- Sacs poubelles noirs abandonnés dans nos containers;
- Organisations multiples de concerts de musique alternatives sur plusieurs nuits avec tous leurs lots d'emmerdes ; voiture et camping car stationnés un peu partout aux alentours et bloquant parfois les accès;
- Energumènes qui pissent sur nos barrières et boîtes aux lettres, laissant par terre mégots de cigarettes, canettes de bière et autres restes de joints;
- Nuisance sonore de 22h à 4-5h du matin;
- J'en passe et des meilleures encore...

Bref, un véritable calvaire pendant que le reste de notre petit monde vivait paisiblement!

Toute cette situation a été rendue possible grâce à plusieurs facteurs différents.

Premièrement à cause d'une bataille judiciaire qui dure depuis plus de 15 ans entre les propriétaires fonciers de cette ferme et l'usufruitière qui ne souhaitait pas renoncer à ses droits afin qu'un projet immobilier naisse !

Deuxièmement à cause d'un flou juridique dans nos lois ne laissant visiblement que très peu de moyens d'agir à nos autorités.

Troisièmement à cause d'une autorité communale un peu laxiste et ayant traîné la patte pour tout mettre en œuvre de façon à faire respecter les règlements communaux et la tranquillité de ses contribuables!

Fort de ce savoir et bien pensant que nous sommes, nous serions en droit d'imaginer que face à ce phénomène marginal et néanmoins connu de tous, notre état de droit et nos faiseurs de lois auraient pondus quelques articles permettant aux uns et aux autres, je fais là allusion aux propriétaires de bien foncier, mais aussi à tous ceux qui sont touchés de près ou de loin par les nuisances de ces squatteurs, de se défendre à armes égales dans les éventuels conflits les opposants.

Eh bien il n'en est rien !!!



Cependant, il semblerait que certain traitement de faveur soit appliqué dans certains cas d'occupation illégale de terrain et propriété, comme par exemple à Nyon lorsque la police a évacué manu militari après quelques heures seulement, quelques squatteurs à l'âme de jardinier venu prendre en otage un lopin de terre sur les terrains de l'Asse. Je me demande encore pourquoi, dans le cas de notre squat le Ruclon, il a fallu attendre l'engagement de toute une ribambelle de policiers et autres spécialistes pour l'évacuer après 9 mois, alors que si la même ferveur avait été utilisée qu'à Nyon pour une évacuation rapide des lieux, tout aurait été si différent et si simple ?!

Peut-être devrions-nous demander à Mr. Rosselat de devenir syndic de Chavannes-de-Bogis ?!

Quoi qu'il en soit, je reste convaincu que le meilleur moyen de limiter les problèmes liés à la présence de ces squatteurs dans les zones habitées est de les évacuer dès les premiers jours !!!

Finalement et en conclusion, il nous aura fallu un peu plus de 9 mois pour arriver à bout de ces malotrus de squatteurs, à grand renfort de plaintes à la police, à grand renfort de nombreux téléphones et réunions auprès de notre préfecture et de notre commune, à grand renfort de menaces sur notre syndic et sur la police et surtout à grand renfort de conviction intime que ce genre de situation ne devrait pas se (re)produire...et qu'au final, quel que soient les frais engagés par les collectivités pour déloger ces crapules, ceux-ci devraient être portés en compte sur une ardoise nominative les poursuivant toute leur vie et les contraignant à rembourser à un moment ou un autre le fruit de leur imbécillité !

L'évacuation ayant été largement commentée dans la presse locale, il n'est nul besoin d'y revenir. Si ce n'est qu'une fois le squat vide, j'en ai profité pour faire un tour de la demeure et prendre quelques photos des lieux. Il m'est encore impossible de décrire ce que j'y ai vu tellement cet endroit était insalubre, une honte !!!

Vivement un nouveau projet d'habitation à cet endroit pour rendre un peu d'attractivité à l'impasse de la Repentance...

Bien à vous

L.Prélaz



TRIBUNE LIBRE

L'invitation de la Municipalité à la population

Nous étions une soixantaine d'habitants à avoir profité de l'invitation que la Municipalité a offerte à la population pour discuter comment améliorer la vie quotidienne à Chavannes-de-Bogis.

La séance avait duré une heure trente avec une demi-heure pour faire le point des diverses suggestions. Nombreux étaient ceux qui ont eu le courage de faire des interventions et sur de nombreuses idées. La Municipalité va certainement nous faire part des sujets abordés en ajoutant leurs commentaires à propos des mesures qu'elle va pouvoir entreprendre. Je pense que tout le monde était satisfait de cette première ouverture, les habitants aussi bien que la Municipalité. A mon avis ce genre de réunion devrait se faire au moins une fois tous les deux ans. Cela permettrait à la Municipalité d'être à l'écoute de la population, cela permettrait également aux personnes qui ne font pas partie du Conseil Communal de participer à la vie communale et peut-être même de susciter l'intérêt des futures candidats/es pour le Conseil Communal.

Si d'autres communes du district organisaient de telles séances afin de permettre aux Municipalités d'être à l'écoute de leurs concitoyens, peut-être les Municipalités seraient incitées à prendre certaines décisions mieux réfléchies qui éviteraient des contestations ultérieures.

Repentance.

Nous avons lu que le squat de la Repentance a enfin trouvé son épilogue ! Pour évacuer les 18 squatteurs il ne fallait que 74 gendarmes, inspecteurs de la police de sûreté, une Société protectrice des animaux et une entreprise de déménagement, entre autres !! Afin que l'intervention soit réussie il fallait agir avec un effet surprise ! Ces jeunes personnes semblent avoir été en infraction de plusieurs lois et pourtant il fallait au service de l'ordre dix mois pour agir !!

Toute société doit faire preuve d'une certaine compassion, de compréhension et d'humanité lorsqu'il s'agit de personnes se trouvant dans une situation démunie ou dans le besoin. Ceci dit, les personnes qui persistent à abuser systématiquement des lois doivent être dûment et rapidement sanctionnées.

Combien aurait coûté cette opération surprise et qui paie l'ardoise ? Que s'est-il passé avec ces gens, ont-ils emménagé dans un autre squat ? Ont-ils bénéficié d'une aide pour éviter un autre squat ? L'usufruitière du domaine qui a empêché que la procédure suit son chemin devrait être tenue responsable pour tout coût supplémentaire quant à ce refus.

Brian Williams

HARMONIE TERRE SAINTE

La rentrée en fanfare..., pour ne pas dire en harmonie

Après la pause estivale bien méritée, les membres de l'Harmonie de Terre Sainte ont repris les répétitions pour préparer un nouveau programme musical qu'ils se feront un plaisir de présenter au public lors des concerts annuels en février 2014.

Jeunes et moins jeunes musiciens se retrouvent donc à nouveau tous les jeudis soir au local Copeco pour apprendre ensemble des pièces nouvelles et progresser dans l'art instrumental. Ce mélange des âges est une vraie valeur ajoutée pour la société et contribue à l'enrichissement personnel des musiciennes et musiciens. Qu'ils comptent 50 ans d'activité musicale - fait assez exceptionnel, mais il se trouve que trois des musiciens de l'Harmonie ont fêté ce jubilé l'année dernière, à savoir : Raymond Aulet (basse mib), Jacques Kaltenrieder (basse mib) et Jean Luquiens (tambour) - ou qu'ils viennent d'intégrer les rangs comme Kaori Chablaix (16 ans) et Aurélien Richard (14 ans), chacun apporte sa couleur et sa sonorité à l'Harmonie.

Si vous jouez d'un instrument à vent ou de percussion et avez envie de le pratiquer dans une ambiance sympathique, n'hésitez pas à prendre contact pour aller assister à une prochaine répétition. La direction est assurée par Monsieur Léonard Clément et la sous-direction par Madame Sonia Indermühle.

Prochain rendez-vous de l'Harmonie : soirées annuelles le samedi 1er février 2014, à 20h15, à la salle communale de Chavannes-de-Bogis et le dimanche 9 février 2014, à 17h00, à la salle de spectacles de Founex. A très bientôt !

LA MOBILITÉ IMMOBILE

La longue file de fourmis s'étirait maintenant sur plusieurs centaines de mètres et allait même au-delà de la rivière qu'un tronc permettait de franchir facilement. Les fourmis étaient si nombreuses, qu'elles ne pouvaient même plus avancer. Quel paradoxe quand tout myrmécologue averti connaît la volonté et la capacité de déplacement de ces insectes sociaux. La situation se détériorait saison après saison mais aucun signe d'amélioration n'était donné par les Maîtres de la Forêt.

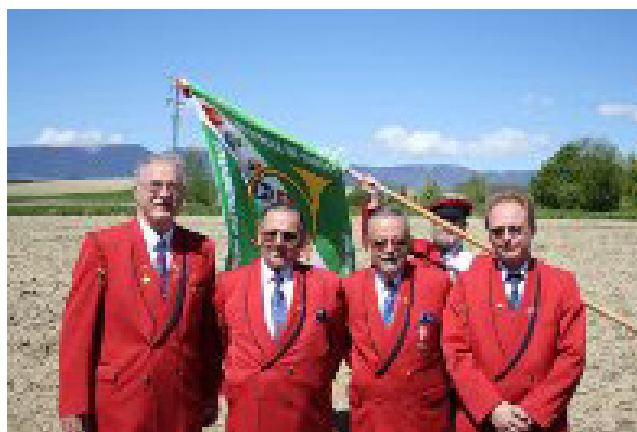
Un jour, le Grand Ordonnateur des Bois, en charge de l'entretien des axes de communication forestiers, convoqua ses chefs de trajets et leur dit : « Trouvez-moi une solution rapidement ! ». Le Grand Ordonnateur était craint et personne n'osa le contredire mais personne n'avait rien compris. Chacun retourna à son bureau et donna des instructions à ses bureaucrates dessinateurs. Les résultats furent si hétéroclites, qu'il fut décidé que le projet gagnant serait tiré au sort durant l'été, lorsque toutes les fourmis cherchaient le frais au fond de leur fourmilière et que le risque de contestation était moindre.

Ainsi fut fait. Le vainqueur n'en revint pas. Son idée de créer un toboggan-à-deux-sens-aller-retour-1ère-classe au milieu des files de fourmis avait remporté le concours. Ivre de joie et ayant obtenu les pleins pouvoirs pour réaliser son chef-d'œuvre, il ne voulut pas écouter les cloportes vernaculaires qui tentaient de lui expliquer l'irrationalité de son projet, notamment par le fait qu'il ne résolvait ni le passage étroit du pont qui enjambait la rivière de bitume ni le rond-point mal adapté et surchargé qui menait aux Champs-Verts.

L'Histoire se répète dit-on. Les opposants au tracé de la ligne de bus Gex-Divonne-Coppet ont été déboutés par la cheffe du département des infrastructures et des ressources humaines du Canton. L'avenir dira s'ils avaient tort de s'opposer à ce projet transfrontalier, novateur et source de fluidité dans la circulation entre la Châtaigneraie et le poste-frontière de notre village. Certains émettent des doutes en arguant que la vision du Canton manque singulièrement de hauteur. Qui vivra verra. Qui conduit bouchonnera. Qui décide en démocratie ? Je vous le demande. Il est grand temps de se le demander.

Rien ne bouge dans le monde de la mobilité.

alain barraud



Kathy Kurth, présidente
079 830 19 32
www.harmoniedeterresainte.ch

Jacques Kallenrieder (50 ans), Raymond Aulet (50 ans), Jean Luchiens (50 ans) et Denis Glouchkoff (20 ans) = 170 ans de musique !

CHRONIQUE DE L'ARPEUR

L'arpenteur se souvient.....

Mon père aimait l'armée ! Il faisait partie de cette génération pour laquelle un grade dans l'armée pouvait être un sésame dans la vie civile. C'était l'école du courage, qui vous formait le caractère et vous endurcissait les pieds !

Il avait donc fait ses grades à force de ténacité et de volonté....faisant presque tout passer au second plan afin de sécuriser les gallons convoités. La discipline et le sérieux nécessaires à la réussite de toute entreprise d'ordre militaire allaient bien avec la fermeté et l'assurance de son caractère.

La grande maison de mon enfance avait donc, dans les combles, une large pièce réservée aux activités militaires. Un bureau immense où s'empilaient des dossiers cartonnés et des piles de papiers de couleurs variées prenaient un large espace au centre. Il y avait toutes sortes de revues, de coupures de journaux, un téléphone noir et menaçant (sans doute en ligne directe avec l'état-major!) une machine à écrire et d'autres objets que nous, les enfants, regardions avec intérêt et méfiance.

Mon père passait là-haut de longues heures, enfermé dans son antre, feuilletant des paperasses diverses et triant des fiches alors qu'au mur s'étalaient des cartes et des relevés topographiques qui devaient, j'en frissonne encore, révéler les grands mouvements de nos troupes sur la crête du Jura ou les grandes manoeuvres opposant deux groupes de troupes lourdement chargés et transis embusqués derrière des collines, entre Plateau et Préalpes.

Malgré l'interdiction paternelle ferme, ce lieu plein de mystère était l'endroit idéal pour nos jeux de cache-cache. Alors que dans un coin trônaient un fusil, des grosses godasses et autre baïonnette et sabretache, il y régnait en permanence une odeur de vieux cuir et de cirage, de papier, d'encre et de renfermé réconfortant auquel je repense souvent avec amusement et nostalgie.

Mais surtout, mon père aimait l'esprit de corps (d'armée!) il entretenait avec ses hommes des rapports d'amitié et de respect avec une fierté d'appartenance sans faille.....mais ça c'était bien avant les tenues de camouflage (quoi de mieux pour se fondre dans la masse puisque les treillis sont devenus des accessoires de mode !) et avant les avions de combat dépassés, aussitôt sortis de leurs hangars, par des technologies si pointues que nos stratèges s'essouffent à essayer de les maîtriser.

A la même époque, la cave abritait dans un coin quelques rayonnages dévolus aux « réserves de guerre » ! On y trouvait, à profusion, sucre et farine, de l'huile et des fayots, des boîtes de conserve et des confitures faites maison, du miel et j'en oublie.....trop occupée que j'étais à compter et soupeser les belles pommes brunes et ratatinées alignées sur des claies, qui embaumaient toute la cave et qui finiraient sur de belles tartes. Ma mère s'évertuait bien sûr à utiliser et renouveler ce stock de victuailles essentielles....à notre survie....au cas où !!!! traquant vermine et nuisibles avec un oeil de lynx.

Imaginons un instant quelles seraient les réserves souhaitées et nécessaires de nos jours : on peut garder la farine et le sucre bien sûr.....pour le reste, je vous invite à y réfléchir lorsque vous ferez vos courses !



LE JOURNAL DE CHAVANNES-DE-BOGIS

Ont également participé à l'élaboration de ce numéro :

- Les co-rédacteurs

Mise en page : Sandra Bornet

Le prochain numéro paraîtra au début du printemps

Délai pour vos articles et réactions : 10 mars

Tirage : 500 exemplaires

À disposition au greffe communal

Le printemps - 20 mars à 17h58

Contact : lechavannus@hotmail.ch